

# Tirs groupés sur les syndicats



## [Brigitte Breton](#)

Le Soleil

(Québec) En début d'année, la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et la Centrale des syndicats du Québec fourbissaient leurs armes contre les tirs du gouvernement Harper à Ottawa. Surprise! Une double attaque surgit du Québec. Une, prévisible, de la part de François Legault et de la Coalition avenir Québec. L'autre, plus sournoise, d'un «allié», le Parti québécois, qui accueille dans ses rangs l'homme d'affaires aux 14 lock-outs, Pierre Karl Péladeau. Danger réel ou simple manoeuvre pour gagner des votes?

Si taper sur les syndicats peut rapporter le jour du scrutin, la CAQ monte «bravement» au front. Qu'importe si la modernisation de la culture syndicale est loin d'être une priorité pour les électeurs et si cela n'allège en rien le fardeau des contribuables que prétend défendre la CAQ.

Les personnes syndiquées ont déjà accès aux états financiers de leur organisation. En connaissez-vous bien des gens, syndiqués ou non, qui ont envie d'éplucher les états financiers de la CSN, de la FTQ, et tant qu'à y être, ceux du Conseil du patronat, des chambres de commerce, des ordres professionnels, etc.?

À entendre le chef caquiste, le problème du Québec, ce n'est pas sa faible productivité, mais les gros bras qui envahissent les entreprises pour syndiquer de force des salariés démunis. C'est à croire que les Walmart et les Couche-Tard de ce monde ouvriront leurs bras au syndicat et qu'ils ne tenteront pas d'influencer le résultat si le vote menant à une accréditation est secret.

La population gagne quoi si le rôle des syndicats est restreint à celui de simple négociateur de conventions collectives? La vie d'un salarié ne se résume pas à son milieu de travail et à un chèque de paye. Pourquoi est-ce si dérangentant que les syndicats interviennent dans le débat public pour parler de services de garde, de santé, de sécurité au travail, d'environnement, d'éducation? Les syndiqués souhaitant s'exprimer devraient rester sans voix, alors que d'autres groupes continueront de faire pression pour imposer leur opinion?

Il est facile pour M. Legault de dire qu'il ne se mettra pas à genoux devant les syndicats et qu'il est prêt à accorder le pouvoir de décréter aux municipalités. Ce discours plaît à une frange d'électeurs qui oublie qu'un équilibre est nécessaire en relations de travail. Il faudrait cependant une remarquable remontée pour que la CAQ se retrouve au poste de commande pour revoir les lois du travail et négocier avec les employés de l'État.

S'ils ont peu à craindre de la CAQ, les syndicats doivent par contre se méfier du PQ. S'il est élu, M. Péladeau ne deviendra sûrement pas ministre du Travail. Au sein du parti et du Conseil des ministres, il peut toutefois avoir une influence négative pour les salariés si le passé est garant de l'avenir.

Déjà, le PQ a renoncé à moderniser la loi antibriseurs de grève. Lors des lock-outs chez Québecor et lors de la commission parlementaire qui a suivi, il était pourtant convaincu, comme les autres partis, de la nécessité de modifier les règles du jeu devenues désuètes avec les avancées technologiques. Le besoin s'est dissipé avec l'arrivée du grand patron.

Quelle autre surprise réserve le PQ si militants et ministres n'osent pas s'imposer devant ce «sauveur» de la cause souverainiste? Hier, Agnès Maltais répétait qu'elle avait concocté un projet de loi qui permettait de résoudre le problème des déficits des régimes de retraite. Est-ce que le projet restera le même si le PQ est réélu? Est-ce que M. Péladeau sera plus sensible à la demande du maire Régis Labeaume, qui persiste à vouloir décréter les conditions de travail des employés municipaux?

Et la réforme prévue en santé et sécurité au travail? La santé des salariés ou la santé financière des entreprises? Négociation ou coup de force à prévoir dans le secteur public? Les péquistes sont prêts à effectuer plusieurs pirouettes

pour gagner leurs élections et leur cause. La vigilance est donc de mise.

© La Presse, Itée. Tous droits réservés.